

Séance
extraordinaire
du 19
décembre 2023
À 19h20

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONT-JOLI**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU DIX-NEUVIÈME
(19^e) JOUR DU MOIS DÉCEMBRE DEUX-MIL-VINGT-TROIS (2023) À
COMPTER DE 19 h 20 À LA SALLE DU CONSEIL SITUÉE AU 40, AVENUE DE
L'HÔTEL DE VILLE À MONT-JOLI**

sont présents :

M. Martin Soucy, maire
M. Gilles Lavoie, conseiller du district 1
Mme Annie Blais, conseillère du district 2
M. Robin Guy, conseiller du district 3
M. Jean-Pierre Labonté, conseiller du district 4
M. Alain Thibault, conseiller du district 5
M. Denis Dubé, conseiller du district 6

Monsieur le maire préside la séance, conformément aux dispositions de l'article 328 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

_____ () contribuable assiste à la séance alors que quatre (4) membres du personnel-cadre de la Ville, soient mesdames Kathleen Bossé, greffière et Sonia Lévesque, directrice des communications et du cabinet du maire ainsi que messieurs Joël Harrisson, directeur général et greffier adjoint et Steve Corneau, directeur des finances et trésorier y prennent part.

Sont également présents messieurs Marc Després et Jérémie Ouellet de la Télévision de La Mitis.

MOMENT DE RÉFLEXION

**23.12.644
Martin**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR MONSIEUR LE MAIRE ET
CONSTATATION DE LA SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Monsieur le maire, Martin Soucy, préside la séance et les personnes présentes reconnaissent avoir été convoquées selon les dispositions de la Loi des Cités et Villes.

Tous forment le quorum du conseil municipal. La greffière rédige le procès-verbal.

**23.12.645
Martin**

LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Tous les membres du conseil ayant reçu l'ordre du jour, il est proposé par le conseiller _____ appuyé par le conseiller _____ et résolu à l'unanimité de l'adopter comme suit :

1. Ouverture de la séance par monsieur le maire et constatation de la signification de l'avis de convocation.
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour.

FINANCES

3. Avis de motion d'un règlement adoptant les prévisions budgétaires et fixant les taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année financière 2024.
4. Dépôt d'un projet de règlement 2023-1503 adoptant les prévisions budgétaires et fixant les taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année financière 2024.
5. Avis de motion d'un règlement abrogeant le règlement 2021-1459 établissant un programme d'aide financière à l'achat et l'installation d'une borne de recharge à usage résidentiel pour véhicules électriques.
6. Dépôt du projet de règlement 2023-1505 abrogeant le règlement 2021-1459 établissant un programme d'aide financière à l'achat et l'installation d'une borne de recharge à usage résidentiel pour véhicules électriques.

7. Avis de motion d'un règlement modifiant le règlement 2021-1458 établissant un programme d'aide pour l'utilisation de couches lavables et de produits d'hygiène féminine.
8. Radiation des comptes à recevoir.
9. Adoption d'une résolution relative à l'adhésion de la Ville de Mont-Joli au Programme rénovation Québec de la Société d'habitation du Québec (SHQ).
10. Avis de motion d'un règlement modifiant et abrogeant le règlement 2022-1492 concernant l'établissement d'une tarification pour certains secteurs d'activités de la ville.
11. Dépôt du projet de règlement 2023-1507 modifiant et abrogeant le règlement 2022-1492 concernant l'établissement d'une tarification pour certains secteurs d'activités de la ville.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

12. Ratification d'embauche d'un coordonnateur aquatique et volet jeunesse au service des loisirs- poste cadre – contrat à durée déterminée.
13. Autorisation d'octroi de mandat à Telus santé.

LOISIRS

14. Recommandation de paiement no 9 – réaménagement du parc Richelieu.

SÉCURITÉ INCENDIE

15. Autorisation de signature d'un addenda pour l'appel d'offres ramonage et inspection des cheminées modifiant le contrat intervenu entre Mont-Joli, Sainte-Luce, Sainte-Flavie, Saint-Joseph-de-Lepage, Saint-Octave-de-Métis, Grand-Métis, Padoue, Price, Sainte-Angèle-de-Mérici, Sainte-Jeanne-d'Arc, Saint-Charles-Garnier et Saint-Gabriel-de-Rimouski.
16. Autorisation d'achat d'appareils respiratoires.
17. Autorisation d'inscription de recrues à la formation P1.
18. Autorisation d'achat d'habits de combat.
19. Autorisation d'achat d'équipement de désincarcération.

TRAVAUX PUBLICS

20. Acceptation d'une offre de services professionnels pour le service le traitement et distribution d'eau potable –service de garde avec la municipalité de Saint-Donat-de-Rimouski.
21. Octroi de mandat de services professionnels à la firme Activa environnement.
22. Autorisation d'achat d'équipements à la firme Compteurs d'eau du Québec.

URBANISME

23. Acceptation du calendrier 2024 des réunions du comité consultatif d'urbanisme.
24. Autorisation de la liste des travaux selon le règlement 2009-1216 sur les PIIA – 1518, boulevard Jacques-Cartier.
25. Affaires nouvelles.
26. Période de questions.
27. Clôture et levée de l'assemblée.

FINANCES

23.12.646
Denis

AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT ADOPTANT LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET FIXANT LES TAUX DE TAXATION ET DE TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2024

Le conseiller _____ donne avis de motion avec dispense de lecture qu'à une séance ultérieure de ce conseil sera présenté pour adoption un règlement adoptant les prévisions budgétaires et fixant les taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année financière 2024.

23.12.647
Denis

DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT 2023-1503 ADOPTANT LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET FIXANT LES TAUX DE TAXATION ET DE TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2024

Le conseiller _____ dépose le projet de règlement 2023-1503 adoptant les prévisions budgétaires et fixant les taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année financière 2024.

Le projet de règlement porte sur la variété de taux de la taxe foncière générale, la taxe de secteur, le taux de la taxe spéciale pour différents règlements d'emprunts, le tarif pour le service d'aqueduc et d'égouts, le tarif pour l'enlèvement, le transport et la disposition des matières résiduelles et recyclables, tarif pour les fosses septiques et les puisards, le tarif pour l'inspection et le ramonage des cheminées, le tarif des services municipaux, le rôle général de perception, les propriétaires d'immeubles, la taxe imposée aux propriétaires d'immeubles, les propriétaires tenus aux paiements, les résidences louées ou à logements multiples, les intérêts sur arrérages, l'émission des reçus, l'affectation du produit des différentes taxes au paiement des dépenses prévues aux prévisions budgétaires, le mode de paiement des différents tarifs et taxes, transferts budgétaires et les pénalités prévues au règlement.

23.12.648
Denis

AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT ABROGEANT LE RÈGLEMENT 2021-1459 ÉTABLISSANT UN PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE À L'ACHAT ET L'INSTALLATION D'UNE BORNE DE RECHARGE À USAGE RÉSIDENTIEL POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Le conseiller _____ donne avis de motion avec dispense de lecture qu'à une séance ultérieure de ce conseil sera présenté pour adoption un règlement abrogeant le règlement 2021-1459 établissant un programme d'aide financière à l'achat et l'installation d'une borne de recharge à usage résidentiel pour véhicules électriques.

23.12.649
Denis

DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2023-1505 ABROGEANT LE RÈGLEMENT 2021-1459 ÉTABLISSANT UN PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE À L'ACHAT ET L'INSTALLATION D'UNE BORNE DE RECHARGE À USAGE RÉSIDENTIEL POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Le conseiller _____ dépose le projet de règlement 2023-1505 abrogeant le règlement 2021-1459.

Le programme d'aide financière pour l'achat et l'installation d'une borne de recharge à usage résidentiel pour véhicules électriques est aboli, le règlement est par conséquent à abroger.

23.12.650
Denis

AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2021-1458 ÉTABLISSANT UN PROGRAMME D'AIDE POUR L'UTILISATION DE COUCHES LAVABLES ET DE PRODUITS D'HYGIÈNE FÉMININE

Le conseiller _____ donne avis de motion avec dispense de lecture qu'à une séance ultérieure de ce conseil sera présenté pour adoption un règlement modifiant le règlement 2021-1458 établissant un programme d'aide pour l'utilisation de couches lavables et de produits d'hygiène féminine.

23.12.651
Denis

RADIATION DES COMPTES À RECEVOIR

CONSIDÉRANT QUE la Ville peut annuler, lorsque requis, certains comptes et intérêts à recevoir autres que ceux des comptes de taxes;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'annuler ces comptes et intérêts à recevoir;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller _____ appuyé par le conseiller _____ et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la radiation des comptes et intérêts sur les factures suivantes :

D 3010 54	Caroline Cloutier	991.87\$
D 3010 55	Camille Tousignant	1295.24\$
D 3010 92	Isabelle Giroux	6 071.40\$
D 7000 20	Association hockey mineur	565.44\$
D 3010 56	Michel Imbeault	642.32\$

23.12.652
Jena-Pierre

ADOPTION D'UNE RÉSOLUTION RELATIVE À L'ADHÉSION DE LA VILLE DE MONT-JOLI AU PROGRAMME RÉNOVATION QUÉBEC DE LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC (SHQ)

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli a institué par le règlement 2022-1491 un programme d'aide financière pour la rénovation des façades d'immeubles non résidentiels au centre-ville;

CONSIDÉRANT QUE la zone définie audit règlement peut être considérée mixte puisqu'on y retrouve des immeubles à vocation à la fois commerciale et résidentielle;

CONSIDÉRANT QUE les critères retenus pour déterminer cette zone incluent les conclusions d'une étude patrimoniales;

CONSIDÉRANT QUE le Programme Rénovation Québec de la SHQ s'avère un complément idéal à l'initiative de la Ville grâce auquel les efforts de revitalisation du secteur seraient susceptibles de générer un plus grand impact;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller _____ appuyé par le conseiller _____ et résolu à l'unanimité que le conseil demande à la direction du programme Rénovation Québec de la Société d'habitation du Québec (SHQ) d'adhérer audit programme par lequel la Ville investit 10 000 \$ alors que la SHQ contribue pour autant pour un total de 20 000 \$ annuellement, sommes qui sont versées en subvention aux propriétaires qui restaurent la façade de leurs édifices selon les critères et les normes définies aux programmes.

23.12.653
Jean-Pierre

AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT 2002-1492 CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT D'UNE TARIFICATION POUR CERTAINS SECTEURS D'ACTIVITÉS DE LA VILLE

Le conseiller _____ donne avis de motion avec dispense de lecture qu'à une séance ultérieure de ce conseil sera présenté pour adoption un règlement modifiant et abrogeant le règlement 2022-1492 concernant l'établissement d'une tarification pour certains secteurs d'activités de la Ville.

23.12.654
Jean-Pierre

DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2023-1507 MODIFIANT ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT 2022-1492 CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT D'UNE TARIFICATION POUR CERTAINS SECTEURS D'ACTIVITÉS DE LA VILLE

Le conseiller _____ dépose le projet de règlement 2023-1507 modifiant et abrogeant le règlement 2022-1492 concernant l'établissement d'une tarification pour certains secteurs d'activités de la Ville.

Ce règlement porte sur la tarification du service des loisirs et du service des travaux publics pour les services offerts aux citoyens.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

23.12.655
Gilles

RATIFICATION D'EMBAUCHE D'UN COORDONNATEUR AQUATIQUE ET VOLET JEUNESSE AU SERVICE DES LOISIRS- POSTE CADRE – CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE

Il est proposé par le conseiller _____ appuyé par le conseiller _____ et résolu à l'unanimité de ratifier l'embauche de monsieur Gabriel Labat au poste de coordonnateur aquatique et volet jeunesse au services des loisirs. Ce poste est d'une durée déterminée soit du 4 décembre 2023 au 31 décembre 2024. Les conditions de travail de monsieur Labat sont inscrites à son contrat de travail.

23.12.656
Gilles

AUTORISATION D'OCTROI DE MANDAT À TELUS SANTÉ

Il est proposé par le conseiller _____ appuyé par le conseiller _____ et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'octroi d'un mandat à Telus Santé pour un soutien au redressement du Comité de Santé et Sécurité (CSS) et ce, au montant de 3 825\$ plus les taxes.

LOISIRS

23.12.657
Alain

RECOMMANDATION DE PAIEMENT NO 9 – RÉAMÉNAGEMENT DU PARC RICHELIEU

CONSIDÉRANT QUE la firme Construction Albert inc. a présenté une demande de paiement no 9 pour le réaménagement du parc Richelieu au montant de 8 529.39 \$ incluant les taxes ;

CONSIDÉRANT l'analyse de la demande de paiement no 9 et la recommandation de la firme GLCRM architectes inc. et du directeur des finances et trésorier, monsieur Steve Corneau ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller _____ appuyé par le conseiller _____ et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement no 9 au montant de 8 529.39\$ incluant les taxes à Construction Albert Inc .

SÉCURITÉ INCENDIE

23.12.658
Alain

AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN ADDENDA POUR L'APPEL D'OFFRES RAMONAGE ET INSPECTION DES CHEMINÉES MODIFIANT LE CONTRAT INTERVENU ENTRE MONT-JOLI, SAINTE-LUCE, SAINTE-FLAVIE, SAINT-JOSEPH-DE-LEPAGE, SAINT-OCTAVE-DE-MÉTIS, GRAND-MÉTIS, PADOUE, PRICE, SAINTE-ANGÈLE-DE-MÉRICI, SAINTE-JEANNE-D'ARC, SAINT-CHARLES-GARNIER ET SAINT-GABRIEL-DE-RIMOUSKI

Il est proposé par le conseiller _____ appuyé par le conseiller _____ et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le directeur général et greffier adjoint à signer pour et au nom de la Ville de Mont-Joli l'addenda pour l'appel d'offres et contrat commun pour le ramonage et l'inspection des cheminées.

Le conseil municipal a pris connaissance et approuve l'addenda tel que soumis.

23.12.659
Alain

AUTORISATION D'ACHAT D'APPAREILS RESPIRATOIRES

CONSIDÉRANT QUE le service incendie a fait une demande de soumissions pour l'achat d'appareils respiratoires;

CONSIDÉRANT QUE deux entreprises ont déposé une offre :

- Protection incendie CFS 47 237.74\$ taxes incluses
- Aéro-feu 51 564.85\$ taxes incluses

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du service incendie, monsieur Robert Roger;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller _____ appuyé par le conseiller _____ et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'achat d'appareils respiratoires à la firme Protection incendie CFS, au montant de 47 237.74\$ taxes incluses.

23.12.660
Robin

AUTORISATION D'INSCRIPTION DE RECRUES À LA FORMATION P1

Il est proposé par le conseiller _____ appuyé par le conseiller _____ et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'inscription à la formation P1 des recrues suivantes :

Messieurs Jérémie Bouchard-Ouellet et Prince-Kevin Danieles.

Le coût d'inscription à la formation est assuré par le programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel du ministère de la Sécurité publique du Québec.

23.12.661
Robin

AUTORISATION D'ACHAT D'HABITS DE COMBAT

CONSIDÉRANT QUE le service incendie a fait un appel d'offres sur invitation pour l'achat de 5 habits de combat;

CONSIDÉRANT QUE deux firmes ont déposé une soumission :

- L'Arsenal 2 614.95\$ par habit plus les taxes
- Protection incendie CFS 2 700.00\$ par habit plus les taxes

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du service incendie, monsieur Robert Roger;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller _____ appuyé par le conseiller _____ et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'achat de 5 habits de combat à la firme Protection incendie CFS.

23.12.662
Robin

AUTORISATION D'ACHAT D'ÉQUIPEMENT DE DÉSINCARCÉRATION

CONSIDÉRANT QUE le service incendie a fait un appel d'offres sur invitation pour l'achat d'équipement de désincarcération;

CONSIDÉRANT QUE deux firmes ont déposé une soumission :

- MES Code 4 62 985.00\$ plus les taxes
- 1200 degrés 61 994.00\$ plus les taxes

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du service incendie, monsieur Robert Roger;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller _____ appuyé par le conseiller _____ et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'achat d'équipement de désincarcération à la firme 1200 degrés.

TRAVAUX PUBLICS

23.12.663
Gilles

ACCEPTATION D'UNE OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LE SERVICE LE TRAITEMENT ET DISTRIBUTION D'EAU POTABLE –SERVICE DE GARDE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT-DE-RIMOUSKI

Il est proposé par le conseiller _____ appuyé par le conseiller _____ et résolu à l'unanimité que le conseil accepte l'offre de service de la Municipalité de Saint-Donat-de-Rimouski pour des services professionnels d'une ressource pour le service de traitement et distribution d'eau potable et service de garde.

23.12.664
Gilles

OCTROI DE MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS À LA FIRME ACTIVA ENVIRONNEMENT

Il est proposé par le conseiller _____ appuyé par le conseiller _____ et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'octroi d'un mandat de services professionnels à la firme Activa Environnement pour le nouveau développement résidentiel afin de préparer une étude de caractérisation écologique, les demandes d'autorisation auprès du Ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), et de l'accompagnement pour la réalisation du projet, et ce, au coût de 33 897\$ plus les taxes.

23.12.665
Gilles

AUTORISATION D'ACHAT D'ÉQUIPEMENTS À LA FIRME COMPTEURS D'EAU DU QUÉBEC

Il est proposé par le conseiller _____ appuyé par le conseiller _____ et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'achat d'équipements à la firme Compteurs d'eau du Québec pour un montant de 15 205.30\$ plus les taxes.

URBANISME

23.12.666
Alain

ACCEPTATION DU CALENDRIER 2024 DES RÉUNIONS DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Il est proposé par le conseiller _____ appuyé par le conseiller _____ et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le calendrier 2024 des réunions du comité consultatif d'urbanismes aux dates suivantes :

- 17 janvier
- 14 février
- 13 mars
- 17 avril
- 15 mai
- 12 juin
- 17 juillet
- 14 août
- 18 septembre
- 16 octobre
- 13 novembre
- 11 décembre.

23.12.667
Alain

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU MERCREDI 13 DÉCEMBRE 2023 DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la Ville de Mont-Joli a tenu une rencontre le mercredi 13 décembre 2023 ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'accepter le dépôt du procès-verbal de ladite rencontre ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller _____ appuyé par le conseiller _____ et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt du procès-verbal de la réunion du 13 décembre 2023 du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) dont les faits saillants sont :

- Une demande de dérogation mineure
- Une demande de PIIA

23.12.668
Alain

AUTORISATION DE LA LISTE DES TRAVAUX SELON LE RÈGLEMENT 2009-1216 SUR LES PIIA – 1518, BOULEVARD JACQUES-CARTIER

CONSIDÉRANT QUE la propriétaire du commerce a déposé une demande afin d'installer une enseigne à potence sur le mur avant du bâtiment ainsi que des banderoles;

CONSIDÉRANT QUE la propriété est située dans le secteur urbain traditionnel qui doit répondre à l'objectif des critères précisés à ce règlement concernant l'affichage;

CONSIDÉRANT QUE l'enseigne est sobre;

CONSIDÉRANT QUE la demande respecte les dispositions du Règlement sur les PIIA;

CONSIDÉRANT la recommandation des membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU);

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller _____ appuyé par le conseiller _____ et résolu à l'unanimité que le conseil autorise la demande du 1518, boulevard Jacques-Cartier.

23.12.669
Martin

AFFAIRES NOUVELLES

23.12.670
Martin

PÉRIODE DE QUESTIONS

23.12.671
Martin

CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à ____ h _____, il est proposé par le conseiller _____ appuyé par le conseiller _____ de lever la présente séance.

Martin Soucy
Maire

Kathleen Bossé
Greffière